

À la direction de la "Revue Militaire Suisse", à Lausanne

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **22 (1877)**

Heft (11): **Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue
Militaire Suisse**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SORTES DE POUDRES	Densité.	Vitesse initiale du projec- tile.	Ecart moyen des vitesses mesurées.	DATES du tir d'essai.
		Mètres par seconde.		
Waltham-Abbey. Sorte K.	1,685	422	2,5	21 juillet 1870.
Curtis et Harvey		420	3,9	21 —
Waltham-Abbey. Sorte K.	1,685	424	1,5	23 —
Curtis et Harvey	1,710	423	1,3	23 —

Les écarts de vitesse indiqués ci-dessus, regardés comme mesure de l'uniformité d'action de la poudre, parurent encore trop considérables pour qu'on se décidât définitivement en faveur de cette poudre ; en se basant sur l'élévation des vitesses initiales, on fit prévaloir la pensée que la poudre était maintenant trop brisante et que l'on ne pouvait, par suite, compter sur une précision satisfaisante du tir. En conséquence, on fabriqua, en août 1870, deux autres échantillons de poudre, K₁ et L₁, lesquels tout à fait analogues aux sortes K et L, étaient cependant obtenus avec une densité plus grande de 1,718. (A suivre.)

A la Direction de la *Revue militaire suisse*, à Lausanne.

La *Revue militaire suisse* du 20 juin contient une lettre de M. le major Le Boulengé en réponse à un article intitulé :

Expériences faites en Suisse avec le télémètre Le Boulengé (Revue militaire du 24 mars).

M. Le Boulengé avance que *le jugement publié par la Revue militaire est basé sur un fait anormal et insuffisant*. Parlant des expériences qui ont servi de point de départ aux appréciations de l'auteur et du regret émis par celui-ci de ne pas avoir eu à sa disposition des procès-verbaux d'expériences plus nombreux, il ajoute : *S'il avait cherché, il les aurait sans doute trouvés dans son pays même ; la preuve en réside dans l'extrait suivant d'une lettre que le chef de l'artillerie nous a fait l'honneur de nous adresser en date du 4 novembre 1875*, (Suit la lettre, accompagnée d'un procès-verbal d'expériences).

Vous permettrez à l'auteur de l'article incriminé deux mots de réponse.

Je ne reviendrai pas ici sur la question de fond ; la *Revue militaire* a fait précédemment et à plusieurs reprises, sur cette matière, une part très-large tant aux appréciations du savant inventeur qu'à celles de la presse étrangère. Mais je tiens à relever ce fait que les expériences d'artillerie dont j'ai eu à m'occuper sont précisément celles citées par M. Le Boulengé dans sa lettre ; le groupement seul des chiffres est différent. Le lecteur attentif s'en convaincra facilement en comparant les tableaux et reconnaîtra, en outre, je le crois, que la pièce officielle évoquée à l'appui n'infirme nullement les conclusions de l'article. Je disais en terminant :

« En résumé, l'idée réalisée par l'auteur mérite incontestablement d'être étudiée et son instrument la rend avec bonheur ; toutefois, il nous semble que ce serait faire trop fonds sur sa portée pratique en guerre que de ne pas restreindre son emploi à quelques cas spéciaux et son usage aux officiers seulement. »

Agrérez, etc.

A. van MUYDEN, capitaine d'artillerie.

Paris, le 6 juillet 1877.